

Mettre fin aux châtiments corporels des enfants: Bulletin Afrique

Bulletin numéro 20: Septembre 2015

VERSION ANGLAISE DISPONIBLE



Global Initiative to
**End All Corporal Punishment
of Children**

La principale information de ce numéro:

Alors que les Nations Unies ont adopté l'Agenda de développement de l'après-2015 lors d'une réunion des Chefs d'Etats et de gouvernements à New York, Global Initiative a appelé à l'adoption de la cible 16.2 de l'Agenda de l'après-2015 visant à mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants. Veuillez trouver de plus amples informations sur l'Agenda 2030, ainsi que des informations sur des campagnes nationales et résultats de recherche.

1. [Qui sommes-nous?](#)
2. [Récent progrès en Afrique](#)
3. [Campagnes](#)
4. [Actualité des droits de l'Homme](#)
5. [Resources: Recherches/Rapports/Publications](#)
6. [Demande d'informations](#)

1. Qui sommes-nous?

The Global Initiative est une organisation non gouvernementale (ONG) qui vise à agir comme un catalyseur pour encourager plus d'actions et de progrès vers l'élimination de tous les châtiments corporels sur tous les continents. Nous soutenons les campagnes nationales par le biais d'informations pertinentes et d'une assistance technique (www.endcorporalpunishment.org). Le Projet Afrique de Global Initiative vise particulièrement à accroître le nombre d'Etats en Afrique engagés et œuvrant activement pour l'interdiction et l'élimination de tous les châtiments corporels des enfants, dans le cadre familial, scolaire et dans d'autres cadres. Pour plus d'informations, veuillez contacter Sonia Vohito à l'adresse

suivante: vohito@endcorporalpunishment.org.

A travers ce Bulletin nous souhaitons tenir informées les organisations de la société civile et autres parties prenantes et encourager le développement d'un réseau autour de la question des châtiments corporels des enfants. Nous encourageons nos lecteurs à manifester leur soutien en faveur de l'interdiction et l'élimination des châtiments corporels en adhérant aux objectifs de Global Initiative à l'adresse suivante: www.endcorporalpunishment.org.

[Retour au sommaire](#)

2. Récent progrès en Afrique

Avancées vers la réforme

Maurice: Au cours de la 14^{ème} session du Comité des droits des personnes handicapées, le gouvernement de l'île Maurice a confirmé que le projet de loi sur la protection de l'enfance, actuellement en cours d'élaboration, interdirait tous les châtiments corporels des enfants.

Progrès en Afrique: L'état actuel des progrès effectués en faveur de l'interdiction en Afrique sera présenté dans la nouvelle édition du dépliant sur les *Progrès et Retards en Afrique*, que Global Initiative en train d'élaborer (voir ci-dessous).

[Retour au sommaire](#)

3. Campagnes

Campagnes mondiales

L'Agenda de développement de l'après- 2015 de l'ONU ([Transformer notre monde d'ici 2030: L'Agenda 2030 de développement durable](#)) a été adopté lors de la réunion des chefs d'Etats et de gouvernements et hauts représentants au siège des nations Unies qui a eu lieu du 25 au 27 septembre 2015. L'Agenda 2030 comprend 17 objectifs de développement durable et 169 cibles visant à renforcer les objectifs du millénaire pour le développement et combler ce qu'ils n'ont pas pu réaliser. Les indicateurs visant à surveiller la mise en œuvre de ces cibles seront adoptés en mars 2016. Dans le cadre de la cible 16.2 intitulée « Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les

formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants », Global Initiative appelle à l'adoption des deux indicateurs suivants portant sur les punitions violentes:

« *Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 17 ans qui ont subi des punitions physiques de la part d'une personne responsable au cours du mois précédant* »

« *Les punitions violentes des enfants sont interdites dans tous les cadres de vie des enfants y compris au sein du foyer familial* » [traduction non officielle]

Dans ce contexte, Global Initiative a élaboré un [briefing](#) (en anglais) appelant à l'adoption des indicateurs sur les punitions violentes précités. Pour plus d'informations, veuillez contacter: elinor@endcorporalpunishment.org

Campagnes nationales

Afrique du Sud: Dans un article sur les punitions violentes des enfants en Afrique du Sud, Christina Nomdo, directrice de l'organisation *Resources Aimed at the Prevention of Child Abuse and Neglect* (RAPCAN), a appelé à l'interdiction et à l'élimination des châtiments corporels des enfants dans les foyers sud-africains. Christina Nomdo déplore l'acceptation générale des châtiments corporels des enfants dans la société sud-africaine, et l'absence de dispositions légales interdisant les châtiments corporels à la maison. Elle en appelle au recours à la discipline positive par laquelle les parents utiliseraient des méthodes de résolution de conflit non violentes, au lieu d'adopter des approches punitives et humiliantes. <http://www.dailymaverick.co.za/opinionista/2015-07-16-surely-its-too-late-for-outrage-when-a-child-is-dead/#.Vai2fsndNfH>

Swaziland: World Vision Swaziland a appelé le Ministère de l'éducation et de la formation à redoubler d'efforts pour éliminer la pratique des châtiments corporels à l'école. L'organisation a exhorté le ministère à réviser les règlements scolaires en vigueur, afin de s'assurer que non seulement les châtiments corporels soient éliminés, mais aussi que les enseignants soient tenus responsables du respect des règlements à réviser. World Vision Swaziland a également demandé au Ministère de la justice et des affaires constitutionnelles d'intensifier ses efforts en vue de criminaliser les châtiments corporels des enfants, surtout en milieu scolaire, et de s'assurer que justice soit faite pour tous les enfants qui ont été victimes de telles formes de punitions. L'appel de World Vision Swaziland fait suite à la mort d'un élève qui a été battu par un enseignant dans une école primaire. <http://www.observer.org.sz/news/76019-world-vision-alarmed-by-learner%E2%80%99s-death.html>

Discipline positive

Ghana: En juillet 2015, dans le cadre de sa campagne sur la discipline positive et en collaboration avec l'ONG [J Initiative](#), [Actionaid Ghana](#) a entrepris à Accra, une série de séminaires à l'intention des directeurs d'établissements scolaires, des membres de conseils administratifs scolaires, des associations parents-enseignants et de 30 organes de presse. Les séminaires visaient à informer les participants sur les châtiments corporels et leurs effets néfastes sur l'enfant, et à fournir aux participants des compétences leur permettant de plaider contre les châtiments corporels. Pour de plus amples informations, veuillez contacter: Awo@jinitiative.org

[Retour au sommaire](#)

4. Actualité des droits de l'Homme

Principales décisions et recommandations, etc.

Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels a examiné le rapport de l'Ouganda lors de sa 55^{ème} session en juin dernier. Dans ses observations finales, le Comité a exprimé des préoccupations concernant les châtiments corporels des enfants à l'école, au sein du foyer et dans les structures d'accueil; il a recommandé qu'ils soient interdits.

Le Comité pour l'Élimination de la Discrimination à l'égard des Femmes a publié ses observations finales sur les États examinés lors de sa 61^{ème} session. Le Comité a exprimé des préoccupations concernant les châtiments corporels des enfants dans tous les cadres et particulièrement au sein des foyers en Namibie. Il a recommandé à la Namibie d' « intensifier ses efforts pour mettre fin aux châtiments corporels en vue d'éliminer leur usage dans tous les cadres, particulièrement à l'école, et de promouvoir le recours aux formes de discipline non violente ».

Briefings aux organes des droits humains

The Global Initiative soumet régulièrement des briefings aux organes de suivi des traités des droits de l'homme avant l'examen des rapports des États parties. Nous encourageons les ONG et institutions nationales des droits de l'homme à faire de même. Nous essayons particulièrement d'identifier les ONG et institutions des droits de l'homme "clés" dans chaque État avec lesquelles nous pourrions collaborer pour soumettre des rapports aux organes de suivi des traités. Si vous

êtes intéressés, veuillez nous contacter à l'adresse suivante: vohito@endcoporalpunishment.org

Vous trouverez ci-dessous la liste des Etats qui seront examinés par les organes de suivi des traités. Concernant les dates limites de soumission des rapports alternatifs aux Comités, veuillez consulter les rapports pays sur le [site de Global Initiative](#). Nous demeurons disponibles pour fournir des conseils aux ONG et institutions nationales des droits de l'homme, sur les informations pratiques concernant la soumission des rapports alternatifs.
(courriel: vohito@endcoporalpunishment.org)

Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant:

Le Comité se réunira du 16 au 19 novembre 2015, lors de sa 26ème session qui aura lieu à Addis- Abeba en Ethiopie. Lors de cette session, le Comité africain examinera les rapports de l'Algérie, la République du Congo, le Gabon et le Rwanda (à confirmer).

Comité des droits de l'enfant:

1. La session 71 aura lieu du 11 au 29 janvier 2016. Le Comité examinera les rapports des Etats suivants: Benin, Gabon (à confirmer), Kenya, Sénégal, Zambie et Zimbabwe
2. La session 73 du Groupe de travail pré session aura lieu du 1er au 5 février 2016. Le PSWG adoptera la liste des points à traiter pour l'Afrique du Sud, la République centrafricaine et la Sierra Leone
3. La session 72 aura lieu du 16 mai au 3 juin 2016. Le Comité examinera le rapport du Gabon (à confirmer)
4. La session 74 du Groupe de travail pré session aura lieu du 2 au 10 juin 2016. Le PSWG adoptera la liste des points à traiter pour le Cameroun, la RD Congo, le Malawi et la Mauritanie

Comité contre la torture:

1. La session 56 aura lieu du 9 novembre au 9 décembre 2015. Le Comité adoptera la liste des points à traiter/liste des points à traiter avant la soumission des rapports du Ghana, Kenya et de la Tunisie
2. La session 57 aura lieu du 18 avril au 13 mai 2016. Le Comité examinera le rapport de la Tunisie

Comité des droits économiques, sociaux et culturels:

1. La session 56 du Groupe de travail pré session aura lieu du 12 au 16 octobre 2016. Le PSWG adoptera la liste des points à traiter pour l'Angola, le Burkina Faso, le Kenya et la Namibie
2. La session 57 aura lieu du 22 février au – 4 mars 2016. Le Comité examinera les rapports du Kenya et de la Namibie
3. La session 57 du Groupe de travail pré session aura lieu du 7 au 11 mars 2016. Le Comité adoptera la liste des points à traiter pour la Tunisie
4. La session 58 aura lieu du 6 au 24 juin 2016. Le Comité examinera les rapports de l'Angola et du Burkina Faso

Comité pour l'Élimination de la Discrimination à l'égard des Femmes:

1. La session 62 aura lieu du 26 octobre au 20 novembre 2015. Le Comité examinera les rapports du Liberia, de Madagascar et du Malawi
2. La session 64 du Groupe de travail pré session aura lieu du 23 au 27 novembre 2015. Le PSWG adoptera la liste des points à traiter pour le Mali
3. La session 63 aura lieu du 15 février au 4 mars 2016. Le Comité examinera le rapport de la Rep. Unie de Tanzanie

Comité des droits des personnes handicapées:

1. La session 5 du Groupe de travail pré session aura lieu du 21 au 24 mars 2016. Le PSWG adoptera la liste des points à traiter pour l'Éthiopie
2. La session 15 aura lieu du 29 mars au 21 avril 2016. Le Comité examinera le rapport de l'Ouganda
3. La session 16 aura lieu du 15 août au 2 septembre 2016. Le Comité examinera le rapport de l'Éthiopie.

Comité des droits de l'homme:

1. La session 115 aura lieu du 19 octobre au 6 novembre 2015. Le Comité examinera les rapports du Benin, et adoptera la liste des points à traiter pour le Burkina Faso et le Ghana
2. La session 116 aura lieu du 7 au 31 mars 2016. Le Comité examinera les rapports de l'Afrique du Sud, de la Namibie, du Rwanda, et adoptera la liste des points à traiter pour le Maroc
3. La session 117 aura lieu du 20 juin au 15 juillet 2016. Le Comité examinera le rapport du Burkina Faso et du Ghana

L'Examen périodique universel

L'obligation d'interdire et d'éliminer les châtiments corporels des enfants continue d'être soulevée auprès des États dans le cadre de l'Examen périodique universel de leur bilan en matière de droits de l'homme. Global Initiative présente des briefings sur chaque Etat examiné, qui n'est pas parvenu à l'interdiction totale, et partage les briefings provisoires avec les organisations concernées de façon à encourager les soumissions de rapports au plan national. Nous avons également un programme de suivi (nous soulevons la question auprès des États ayant accepté les recommandations visant à interdire les châtiments corporels en écrivant aux ONG, INDH et ministères clés) et entreprenons une analyse continue de la couverture de cette question dans tous les aspects du processus de l'EPU (pour plus d'informations, écrivez à: info@endcorporalpunishment.org).

Les rapports des Etats africains qui seront prochainement examinés dans le cadre de l'EPU sont les suivants. Pour les dates limites de soumissions d'informations pour l'examen, veuillez consulter les rapports pays sur le [site de Global Initiative](#).

23^{ème} session (2-13 nov 2015) – Mauritanie, Rwanda, Sao Tome et Principe

24^{ème} session (jan/fév 2016) – Mozambique, Namibie, Niger, Seychelles, Sierra Leone, Somalie

25^{ème} session (avr/mai 2016) – Soudan, Swaziland, Rep Unie de Tanzanie

26^{ème} session (oct/nov 2016) – Soudan du Sud, Togo, Ouganda, Zimbabwe

[Retour au sommaire](#)

5. Resources: Recherches/Rapports/Publications

Publication de Global Initiative: La nouvelle édition du dépliant sur les Progrès et Retards en Afrique (en français et en anglais) sera bientôt disponible. Les dépliants visent à soutenir le plaidoyer en faveur de la réforme juridique pour interdire les châtiments corporels ; ils comprennent des représentations graphiques d'informations clés sur les progrès actuels en faveur de l'interdiction, identifiant les Etats qui effectuent des progrès, et les Etats dans lesquels peu ou pas de progrès semblent avoir été réalisés. Pour plus d'informations, veuillez contacter: vohito@endcorporalpunishment.org.

Ressources nationales

Algérie: D'après une enquête menée entre 2012-2013, 71% d'enfants âgés entre 2 et 14 ans auraient été soumis à des formes de punitions physiques au cours du

mois précédant l'enquête, dont 23% soumis à de sévères punitions physiques. Par contre, seuls 18% des sondés ont estimé que les punitions physiques étaient nécessaires pour éduquer un enfant. Au total, 86% d'enfants auraient subi au moins une forme de punition psychologique ou physique de la part de leurs parents ou d'autres adultes vivant au sein du foyer, tandis que seuls 9% d'enfants auraient fait l'objet de discipline non violente.

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, UNICEF & UNFPA (2015), *Suivi de la situation des enfants et des femmes: Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS) 2012-2013*, Alger, Algérie: Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

Malawi: D'après une enquête de 2014, 42,9% d'enfants âgés entre 1 et 14 ans ont été soumis à des punitions physiques au cours du mois précédant l'enquête, dont 6,4% d'enfants soumis à des punitions sévères. Par contre, seuls 5,5% des sondés ont estimé que les punitions physiques étaient nécessaires pour élever et éduquer un enfant correctement. Plus de 72% d'enfants ont été soumis à au moins une forme de punition psychologique ou physique infligée par leurs parents ou d'autres adultes vivant au sein du foyer, tandis que moins de 20% d'enfants ont fait l'objet de discipline non violente.

Bureau national des statistiques (2015), *Monitoring the situation of children and women: Malawi MDG Endline Survey 2014*, Zomba, Malawi: Bureau national des statistiques

Zimbabwe: Une enquête menée en 2014 a révélé que 63% d'enfants âgés entre 1 et 14 ans auraient subi des "punitions violentes" (agressions psychologiques et/ou punitions physiques) au cours du mois précédant l'enquête : 53% auraient subi des agressions psychologiques, 36% des punitions physiques et 5% auraient subi des punitions physiques sévères (frappés/giflés, frappés à la tête ou aux oreilles et/ou battus, frappés continuellement le plus fort possible). Harare a enregistré le plus haut pourcentage de punitions physiques sévères (8%) et Matabeleland South Province a enregistré le taux le plus bas.

Les enfants âgés entre 3 et 9 ans étaient plus susceptibles de subir une discipline violente que tout autre groupe d'âge, et les enfants en zone urbaine (68%) étaient victimes de certaines formes de discipline violente plus que leurs pairs des zones rurales (61%). En moyenne, 38% des sondés ont estimé que les punitions physiques étaient nécessaires pour élever ou éduquer un enfant correctement. En revanche, seuls 24% d'enfants ont fait l'objet de discipline non violente.

Agence nationale des statistiques du Zimbabwe (ZIMSTAT) (2015), *Zimbabwe Multiple Indicator Cluster*

[Retour au sommaire](#)

6. Demande d'informations

Promotion de la discipline positive et non violente

Nous recherchons de la documentation sur la promotion de la discipline positive au sein du foyer, à l'école et dans d'autres situations en Afrique, à poster sur notre site web. Merci d'écrire à: triona@endcorporalpunishment.org pour nous suggérer des ressources. Nous recherchons particulièrement de la documentation portant sur la promotion de la discipline positive dans le cadre d'une campagne sur la réforme juridique ou en rapport avec une interdiction qui a déjà été obtenue.

Recherche portant sur les châtiments corporels des enfants

Les preuves de la nature et de la prévalence des châtiments corporels recueillies par le biais d'études nationales sont importantes pour garantir la visibilité de la question des châtiments corporels et pour mesurer l'efficacité de l'application des lois d'interdiction, ainsi que les mesures adoptées pour changer les attitudes et les pratiques. Veuillez envoyer des résultats récents de recherche sur les châtiments corporels des enfants en Afrique à l'adresse suivante: vohito@endcorporalpunishment.org.

Et ...

Voici d'autres moyens pour contribuer aux activités de Global Initiative:

Nous envoyer des informations sur des lois interdisant ou autorisant les châtiments corporels

Nous informer s'il existe des occasions pour promouvoir la réforme juridique (par ex. lorsqu'un projet de loi est en cours d'élaboration) et lorsque de nouvelles lois d'interdiction des châtiments corporels ont été adoptées

Nous transmettre les coordonnées d'organisations activement engagées dans la promotion de l'interdiction et l'élimination des châtiments corporels des enfants

Veuillez nous contacter à l'adresse suivante, si vous pouvez répondre aux points énumérés ci-dessus: vohito@endcorporalpunishment.org.

Nous espérons que vous avez trouvé ce Bulletin informatif et utile et nous vous invitons à nous envoyer vos commentaires à l'adresse suivante:

vohito@endcorporalpunishment.org. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos prochains numéros, veuillez nous contacter à l'adresse suivante:

vohito@endcorporalpunishment.org. Si votre organisation ne fait pas partie de notre liste de supporters, merci d'y souscrire (en ligne sur le site suivant:

www.endcorporalpunishment.org ou par courriel:

info@endcorporalpunishment.org).

[Retour au sommaire](#)

Nous espérons que vous avez trouvé ce Bulletin informatif et utile et nous vous invitons à nous envoyer vos commentaires à l'adresse suivante:

vohito@endcorporalpunishment.org. Nous envoyons ce Bulletin aux supporters

des objectifs de Global Initiative et à toutes les personnes susceptibles d'être intéressées. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos prochains numéros, veuillez nous contacter à l'adresse suivante: vohito@endcorporalpunishment.org. Si votre organisation ne fait pas partie de notre liste de supporters, merci d'y souscrire (en

ligne sur le site suivant: www.endcorporalpunishment.org ou par

courriel: info@endcorporalpunishment.org).

Our mailing address is:

Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children
Unit 125-127 W, Westminster Business Square
1-45 Durham Street
London, London SE11 5JH
United Kingdom

[Add us to your address book](#)

[unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

The MailChimp logo is displayed in a grey rounded rectangle. The text "MailChimp" is written in a white, cursive script font.